

Les clés d'une mobilité réussie

Mutation, travail saisonnier, nouveau poste dans une nouvelle région ou encore recherche d'une alternance ... autant de possibilités de mobilité professionnelle qui posent la même question : comment réussir au mieux son installation dans sa nouvelle vie ?

Tina GERARD, responsable territoriale Centre Val-de-Loire et Jennifer BIGOT, conseillère mobilité, nous éclairent sur les services mobilités proposés par Ma Nouvelle Ville.

Présentez-nous Ma Nouvelle Ville :

Acteur majeur de la mobilité professionnelle, Ma Nouvelle Ville est une filiale d'Action Logement qui a pour objectif d'accompagner tous les salariés afin de faciliter leur mobilité. Souvent perçue comme une opportunité, la mobilité n'est pas toujours si aisée : elle représente une nouvelle étape dans une vie, pour les salariés, comme pour leur famille – conjoint et enfants.

Présent sur tout le territoire français, Ma Nouvelle Ville est implanté localement pour répondre au mieux aux besoins des salariés, et être utile aux entreprises locales qui souhaitent valoriser leurs recrutements et contribuer au bien-être et à la qualité de vie de leurs salariés.

Quels types d'accompagnements peut proposer Ma Nouvelle Ville ?

Ma Nouvelle Ville propose un ensemble de services à double niveau :

- pour le salarié d'entreprise, une solution complète et sur-mesure d'accompagnement, allant de la recherche du logement jusqu'aux démarches administratives connexes, mais aussi dans l'appréhension de son nouvel environnement culturel et dans sa vie quotidienne (transports, scolarisation / garde d'enfants, emploi pour le conjoint...)

- pour l'entreprise, elle permet de faciliter les recrutements et la mobilité de ses salariés, d'accompagner leur développement tout en contribuant à leur bien-être.



* Source : Enquête client réalisée par Ma Nouvelle Ville - Novembre 2020



Pour tout renseignement :

Tina GERARD
07 85 84 78 14

tina.gerard@manouvelleville.fr

Jennifer BIGOT
06 19 41 82 61

jennifer.bigot@manouvelleville.fr

 **N°Cristal** 09 69 390 396

APPEL NON SURTAXÉ

 @manouvelleville

manouvelleville.fr 

Vos aides sont accessibles à tous ?

Notre accompagnement est ouvert à tous les salariés, quelle que soit la nature de leur contrat : professionnalisation, CDD, CDI. Ma Nouvelle Ville accompagne également une part croissante d'intérimaires.

Nous intervenons principalement pour des recherches financées par le [Mobilipass](#) (Produit distribué par Action Logement), ce qui implique de respecter certains critères. Nous pouvons bien sûr intervenir en dehors de ces critères mais avec une prise en charge de notre accompagnement soit par l'employeur, soit par le salarié.